

1 impasse Balzac à Gretz-Armainvilliers (Seine et Marne)  
Parcelles cadastrées section A n° 127 - section A n° 214 - section A n° 178



On accède aux parcelles n°127 et 214 en empruntant la parcelle 178 à l'extrémité de laquelle est disposé un portail à deux vantaux.



Une grange est située sur la parcelle n°214 en bordure de la parcelle n°178.

Il s'agit d'une grange à laquelle on accède par une porte à débattement séquentiel et commande manuelle, se composant de deux pièces au rez de chaussée et d'une mezzanine à l'étage à laquelle on accède par une échelle de fortune.

Les sols, murs sont à l'état brut et le plafond inexistant laissant la couverture apparente.



Les cloisons en bois ainsi que la couverture sont vétustes et ajourées.

Cette grange ne bénéficie pas d'alimentation en eau et électricité ni d'évacuation d'eaux usées.

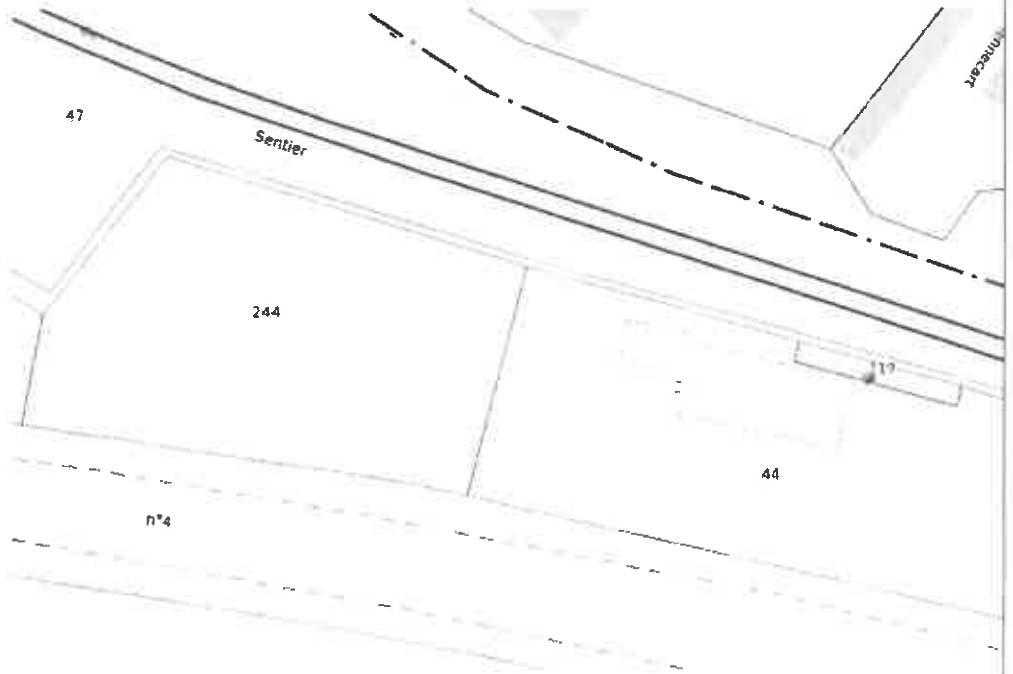
Elle est utilisée à usage de stockage et débarras de divers matériaux et outils usagés et ne présentant aucune valeur marchande.

Les parcelles n° 214 et 127 sont en friche.



Il est à noter qu'elles sont utilisées à usage de décharge sauvage. A cet égard, je constate que le relief du sol, recouvert de végétation, résulte d'amas de débris de chantier composés de matériaux divers. J'ai également pu constater l'existence d'un petit cours d'eau cheminant entre les parcelles n° 127 et 214.

Sur la commune de Tournan en Brie  
Parcelles cadastrées section C n° 44, n° 117 et n° 244



Il s'agit de parcelles situées le long de la route nationale 4 sur lesquelles il n'existe aucun bâti.

